



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMANN Frédéric ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine
C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy
C.C.L.L :
C.C.V.M : MORALES Roland

Secrétaire de séance : MAURICE Yves

Procuration de vote :

Mandants : PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne
Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

PROJETS COMPOSTAGE – NOVEMBRE 2017

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

I. CHALETS DE COMPOSTAGE

1. Mise en place de l'apport volontaire des biodéchets

L'apport volontaire a été mis en place sur 9 chalets de compostage : Granvelle, Tarragnoz, Rivotte, Bersot, Mouillère, Résal, Torcols, Jean Moulin, Olof Palme. Seul le chalet de compostage Liberté n'a pas pu être aménagé pour permettre l'apport volontaire et conserve 2 horaires d'ouverture.

Le bilan du 1^{er} mois de fonctionnement est le suivant :

- les apports sont en général de bonne qualité : néanmoins quelques erreurs sont encore à corriger (présence de sacs plastique) ou des incivilités (dépôt de déchets verts dans le chalet Bersot par ex.) qui génère parfois des dysfonctionnements (cellule pleine)
- les consignes sont bien respectées (fermeture du cadenas) : quelques personnes rencontrent des difficultés pour l'ouverture du cadenas
- une augmentation progressive de la fréquentation peut être observée sur quelques chalets : Rivotte, ... ? mais une mesure plus fine reste à mettre en œuvre (niveaux)
- les chalets ne sont plus complètement hermétiques par rapport aux rongeurs et nécessitent des travaux d'aménagement au niveau des volets de la cellule d'apport.

2. Chalet de compostage Olof Palme

La fréquentation des habitants à ce chalet de compostage est très basse : moins de 10 apports chaque semaine. Malgré la mise en place d'actions de sensibilisation (visites en porte à porte) et le passage en apport volontaire début octobre, on ne note pas d'augmentation de la fréquentation. Le manque de motivation et le secteur « anxigène » de la place Olof Palme sont des causes possibles.

Par ailleurs, les initiateurs du Jardin Partagé, installé depuis 2016 dans le quartier par Néolia et la MJC, sont favorables à un regroupement dans l'enceinte du jardin : rapprocher le lieu de compostage du jardin pourrait permettre de créer une dynamique et relancer la participation.

C'est pourquoi il est proposé de démonter le chalet de la place Olof Palme et remplacer par :

- l'installation d'une batterie de 3 ou 4 composteurs au sein des jardins
- des actions de sensibilisation des habitants pour informer du changement et identifier des habitants volontaires pour devenir référents compostage (via association partenaire)
- la formation des référents (habitants, référent jardin, MJC) par l'association Trivial Compost
- le suivi technique par le SYBERT pendant 1 an, puis relais par la MJC.

1. Chalet de compostage Montrapon

Le chalet de compostage installé Place Colette et inauguré en novembre 2015 est fermé depuis juillet 2016 en raison des nuisances ressenties par un restaurant situé à proximité.

Plusieurs emplacements ont donc été étudiés dans le quartier pour y déplacer le chalet :

- en limite du parc de la combe Haag : emplacement éloigné du secteur des immeubles
- secteur de la piscine Mallarmé : les immeubles proches sont déjà dotés de composteurs en pied d'immeuble
- secteur en contrebas du centre Coubertin : parking utilisé par les habitants, peu de possibilités.

C'est pourquoi il est proposé de tester un nouvel équipement en remplacement du chalet de compostage : il s'agit d'un composteur collectif de grande capacité, fabriqué par Emeraude Création et conçu pour faciliter les opérations de retournement. Ce composteur est constitué d'une armature métallique et est équipé de grilles anti-rongeur.

Le coût d'achat de ce composteur collectif est compris entre 3000 € (3 cellules de 1,70 m³) et 4000 € HT (4 cellules de 1,70 m³) en fonction de la capacité de l'équipement. Il permet de valoriser 7 à 10 tonnes de biodéchets par an.

II. PLAN DE COMMUNICATION 2018

Les actions de communication envisagées pour 2018 sont les suivantes :

1. Compostage en pied d'immeuble :

- Elaboration d'un guide du compostage collectif, destiné aux habitants ayant accès à un composteur de pied d'immeuble (rappel des règles de tri, utilisation des composteurs, utilisation du compost, ...)
- Renouvellement de la signalétique installée sur les composteurs en pied d'immeuble : conception et réalisation de panneaux A4, en remplacement des affiches plastifiées qui ne résistent pas à l'humidité.
- Installation de panneaux « placette de compostage », en vue de valoriser et faire connaître les sites de compostage – sur une partie des sites.

2. Semaine Nationale du Compostage (mai)

- Distributions de compost : sur les chalets de compostage et en pied d'immeuble
- Soirée-événement : projection d'un film suivi d'un débat, le public ciblé étant les référents compostage et l'ensemble des partenaires du SYBERT pour le compostage.

III. SERVICE COMPOSTAGE

Deux nouveaux agents rejoignent le service Compostage : Adeline FRANZONI (depuis le 30 octobre 2017) et Philippe MICHELIN (depuis le 24 octobre 2017) et sont les agents techniques chargés de :

- suivi du développement des sites de compostage en pied d'immeuble
- suivi de la gestion des chalets de compostage et de la filière d'utilisation du compost
- accueil et conseils aux habitants sur toutes les formes de compostage
- suivi qualité de la filière co-compostage des déchets verts et effluents d'élevage.

IV. ETUDE BIODECHETS

Le cahier des charges est en cours d'élaboration et a été transmis aux adhérents du SYBERT pour lecture et avis.

Le Comité Syndical prend connaissance de ces informations relatives aux opérations de compostage, en date de novembre 2017.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT.



Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2017



Contrôle de légalité